

Formulaire de demande de cofinancement
 A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de l'organisation / société	CBG COMPAGNIE DES BOIS DU GABON
Nom du contact	Emmanuel GROUTEL (cf. appendice VI)
Adresse	BP 603 PORT-GENTIL GABON
Téléphone	+33 610277761
Web	https://www.cbg-wood.com/
E-mail :	emmanuel.groutel@gmail.com

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Etude et tests complémentaires pour la promotion du Gombé Dossier « Sustainable Timber Species »

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

SA au Capital de 709.200.000 fcfa RCCM 2001 B 59 NIF 791 623 H N° statistique 91623 A
--

4. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
	Afrique centrale et Europe	

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	du	01 /01/2021	au	31 /12/2021
Durée	1 an				
Budget estimé	222.650 euros				
Financement demandé	112.790 euros				

6. RESUME DU PROJET (une page maximum)

Pour maintenir un système d'exploitation durable des forêts, il est indispensable d'assurer une meilleure répartition des prélèvements des différentes essences dans les concessions afin de veiller au respect de la biodiversité, d'élever les taux de rendements, de minimiser les prélèvements forestiers et de créer de la valeur pour les entreprises. La promotion des essences moins connues des clients (LKTS - Lesser Known Timber Species) est un levier pour faciliter cette démarche, ce qui nécessite de bien prendre en considération les attentes des clients des marchés matures (Europe), des marchés low cost (Middle East North Africa) et des marchés régionaux africains.

Dans le cas de la Compagnie des Bois du Gabon (CBG), il a été clairement identifié que le Gombé, *Didelotia* spp., pouvait présenter un intérêt majeur à la fois en termes de quantité, de qualité et de durabilité des prélèvements.

Avec son partenaire WALE SAS, basé en France, il a été mené, dès 2016, un projet de promotion de ce produit auprès des importateurs, des industriels, des donneurs d'ordre et des syndicats ou associations représentant les importateurs européens (LCB, GD Holz, etc.). La méthodologie retenue a été la suivante :

- Présentation de la CBG et de son positionnement unique (Volumes disponibles et renouvelabilité) ;
- Rassemblement des informations techniques sur le Gombé : CIRAD, ITTO, Gembloux, ATIBT, etc. ;
- Qualités du produit : technique, esthétique, usinabilité, etc. ;
- Détermination d'objectifs : cible et contacts.

La promotion s'est faite par le biais de brochures, d'échantillons, de publications Internet et de présentations auprès des professionnels durant des séminaires, des salons, des congrès ou des forums au niveau international avec un prix attractif pour amorcer la demande.

Cependant, il s'avère que cette approche est dorénavant freinée par un manque d'informations techniques. En effet, l'essence « Gombé » est dans le bassin du Congo, un regroupement scientifique de 3 espèces du genre *Didelotia* qui a été retenu pour simplifier les inventaires forestiers et par manque de données techniques. Bien que des éléments techniques soient présentés dans une fiche du CIRAD, ce dernier reconnaît qu'elles peuvent être incertaines. Dès lors, il apparaît nécessaire de vérifier et de comparer les données entre les différentes espèces (1).

Du point de vue technique :

Les débits sur dosse présentent une stabilité et une qualité d'aspect nettement inférieures aux débits sur quartier, et une demande des acheteurs a déjà été formulée sur certaines commandes. Le débit des bois tropicaux s'effectue méthodiquement en plot et les plateaux sont ensuite délimités¹. Dès lors que la différence de valeur entre quartier et dosse est quantifiée, les débits par retournement de quartelots (débit Moreau ou hollandais principalement) pour ne produire que des débits sur quartiers et faux quartier, doivent être étudiés. Cette étude devra se pencher sur la faisabilité technique, le ralentissement de la production, le rendement matière à la production et au séchage, entre autres, pour conclure sur le gain possible d'un type de sciage, du point de vue qualitatif et économique. Ce sont les experts EXB et WALE qui encadreront, définiront les méthodes et diffuseront les informations recueillies (cf. appendice VI).

Par ailleurs, la table de séchage proposée par le CIRAD dans l'atlas n'est pas utilisable (probablement dû à ce regroupement d'essences). En outre, il doit être étudié une éventuelle phase de ressuyage plus longue ainsi qu'une possibilité de séchage à basse température .

1

<http://passion.bois.free.fr/le%20matériau%20bois/debit%20des%20bois/Debit%20des%20Bois.htm#INTRODUCTION04>

Il est noté que l'utilisation en bardage extérieur en Afrique, présente une bonne durée de vie. Pourtant la fiche technique du Gombé indique une faible durabilité de celle-ci. Des tests doivent être repris avec les bonnes espèces.

De plus, le marché de la menuiserie utilise beaucoup de carrelats en lamellé collé abouté dès lors qu'ils sont dotés d'une certification de collage (Komo, CTB LCA notamment). Des essais d'aptitudes au collage en laboratoire, sous différentes conditions et différentes colles, doivent donc être menés pour accéder à ce marché.

Des tests d'emploi sur des produits finis tels que les menuiseries, l'escalier, la décoration, le meuble le parquet et/ou le bardage seront réalisés par des industriels. L'orientation vers les secteurs les plus appropriés et prometteurs, dépendra des phases précédentes. En effet, au-delà des propriétés attestées en laboratoire, les véritables difficultés techniques sont détectées au moment de la transformation, de la mise en œuvre ou durant l'utilisation de l'ouvrage. La mise sur le marché étant faite, le retour technique des acheteurs est actuellement inexistant ; la satisfaction ne se mesure qu'avec la demande du matériau. Les industriels sont généralement équipés de matériel (petit laboratoire) permettant l'évaluation des propriétés essentielles (tenue des finitions, résistance, étanchéité...).

Un partenariat industriel, sur base des quelques tests (durabilité, aptitude au collage, etc.) pour la mise en œuvre en condition réelle doit ensuite être recherché et convenu avec une entreprise de pose, un maître d'ouvrage et un assureur, afin de suivre dans toutes ses phases le produit réalisé, d'adapter si besoin les consignes de prescription, de définir un complément d'essais en laboratoire éventuellement nécessaire.

Enfin, la gestion en propre du projet, la préparation de celui-ci, la coordination entre les différents intervenants et laboratoires, le « coaching » de la CBG et le reporting sont le fait des deux cabinets d'expertise que sont EXB et WALE.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

La diversification d'essences à proposer sur les marchés, devient une nécessité. Il en va de la survie économique des entreprises certifiées dans le bassin du Congo et sur le terrain, de la pérennisation du modèle concession sous gestion responsable (durable) selon les principes du FSC.

Extrait du 6^{ème} rapport semestriel du PPECF

« ...Comme déjà dit plus haut, les concessionnaires sont ou vont entrer dans leur deuxième rotation, voire troisième, enregistrant de ce fait, une baisse inévitable de la ressource.

Pour enrayer cette tendance, il est indispensable de diversifier l'offre sur le marché en proposant d'autres essences à valoriser et ainsi réduire la pression exercée sur les essences dites « phares ».

Mais, ces nouvelles essences doivent impérativement présenter une structure de population adaptée à une exploitation sur le long terme. Ensuite, en faire la promotion commerciale nécessite d'approfondir préalablement, leur connaissance en termes d'écologie (tempérament, structure de population, etc.), et de propriétés technologiques (classes d'emploi, durabilité, etc.). De plus, il faut prendre en compte toutes les contraintes qui pourraient se présenter depuis l'abattage jusqu'à la scierie : les nouvelles essences pouvant présenter un % d'aubier très pénalisant, un sciage très abrasif, et des volumes trop faibles, incompatibles avec la transformation sur place²... »

² Ainsi, l'interdiction d'exportation de grumes voulue par la CEMAC pourrait bien sur le terrain, entrer en conflit avec la diversification des essences et précipiter, si cette mesure restait absolue, la fin du modèle concession certifiée de gestion durable.

Le marché du bois est de plus en plus contraint par les normes et les justifications techniques. Une démarche promotionnelle entreprise par la CBG depuis 5 ans, a démontré que le Gombé présente un très fort potentiel. Cependant, les propriétés techniques demeurent encore trop incertaines. Malgré tout, la commercialisation du Gombé est dynamisée par un prix attractif, sans doute inférieur à sa véritable valeur. Le commerce de cette essence ne peut donc que s'accroître, s'il est accompagné de données optimisées, sur ses caractéristiques, attestées par des laboratoires reconnus, ou à travers des tests d'emploi à partir desquels les industriels pourront s'appuyer, en toute confiance (cf. Appendice V -données commerciales Gombe).

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

C'est aux concessionnaires de réfléchir et de prendre les actions indispensables à leur diversification : recherche bibliographique, analyse des plans d'aménagements (au besoin, en demander la révision auprès des Administrations), paramètres d'exploitabilité versus vulnérabilité, possibilité forestière, pour quelles essences à substituer, nécessité de tests d'emplois, d'agrément d'organismes professionnels de la filière bois, etc.

Cependant, d'une façon générale, les essences moins connues du marché n'ont pas fait l'objet de campagne de caractérisations techniques approfondies et bien souvent elles sont entachées d'un degré d'incertitude, lié notamment au regroupement d'espèces ou de sous-espèces. L'appellation Gombé, est exactement dans cette situation.

Ensuite, la promotion de l'essence nécessite une communication des données techniques reconnues en s'appuyant sur des travaux de caractérisation récents.

Ainsi, la CBG croit fermement au potentiel économique du Gombé.

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI (500 mots maximum)

L'objectif global de cette intervention est de garantir la viabilité économique d'une essence abondante permettant la survie des systèmes de gestion responsable en Afrique centrale. A cette fin, plusieurs objectifs spécifiques (OS) ont été définis pour cadrer l'action de manière stratégique :

- OS1. Faciliter la mise sur le marché du Gombé, issu de forêts gérées durablement et dont la ressource est garantie en quantité et renouvelabilité ;
- OS2. Communiquer aux industriels et consommateurs les véritables propriétés du Gombé (pour mémoire) ;
- OS3. Améliorer l'approche marketing de ce matériau (pour mémoire).

NB : les OS surlignés sont cités, mais ne font pas partie de la requête.

Bien que cette intervention soit spécifique au Gombé et par là sans doute particulièrement d'intérêt pour la CBG, la méthodologie liée à l'OS1, pourra être utilisée à titre d'exemple pour d'autres essences moins connues du marché³ dont on connaît, par un sondage empirique et pragmatique entrepris depuis plusieurs années, les demandes d'informations techniques plus poussées.

³ La promotion d'une essence tropicale abondante à un coût modeste peut également déboucher sur le développement d'une filière de transformation locale.

10. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

En cherchant à garantir la viabilité économique du Gombé, les activités proposées visent à pérenniser le système de gestion durable des forêts mis en place par la société CBG. Cela implique également la sécurisation des emplois et bénéfices socio-environnementaux associés à ces activités.

Les bénéficiaires et parties prenantes concernés par les retombées des activités proposées sont donc les équipes forestières travaillant sur le terrain ainsi que leurs familles, mais également les populations riveraines bénéficiant des services rendus par la gestion durable des ressources forestières impulsées par la société CBG (lutte anti braconnage et suivi des populations animales, préservation des hautes valeurs de conservation, infrastructures, routes établies de manière à impacter le moins possible l'environnement, partage des bénéfices, etc.).

En aval de la filière, les parties prenantes impliquées sont principalement : les acteurs publics et privés : professionnels de la filière, transformateurs, architectes, distributeurs.

Le CIRAD (Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le développement) est un organisme qui poursuit les travaux de caractérisation des essences forestières entrepris par le CTFT (Centre Technique Forestier Tropical) depuis 1924. Il dispose d'une base de données très riche et diversifiée, d'experts reconnus et d'un équipement de laboratoire conséquent. Ainsi le CIRAD effectuera des tests comparatifs entre les trois espèces (cf. appendice 1) ;

Le FCBA quant à lui, est le Centre Technique Industriel du Bois en France. Il héberge le BNBA (Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement) qui siège dans tous les comités de normalisation européens et internationaux. A cet effet, il s'est équipé d'un matériel de laboratoire adapté permettant d'attribuer des agréments ou certifications spécifiques à certains usages et internationalement reconnus. Ce laboratoire effectuera des tests de collage, suivant la norme XP CENT/TS 13307-2 (afin de vérifier l'aptitude du Gombé pour la certification de collage CTB LCA (cf. appendice 2).

Le laboratoire SHR (Stichting Hout Research) est engagé dans la recherche scientifique appliquée sur l'utilisation du bois et sa transformation en d'autres matériaux et produits. Notamment, il effectue des tests permettant au SHK d'accorder une certification KOMO des éléments collés industriellement en bois sur la base du référentiel BRL - ERM 4000 / URL Historic carpentry 4001 (cf. appendice 3). Enfin, la société Termolegno assiste les industriels situés dans plus de 60 pays depuis 1994. Elle est spécialisée dans la conception, la production et l'installation de machines pour le séchage, la vaporisation et le traitement thermique. La société Termolegno est reconnue, dans le monde entier, parmi les plus grands fabricants de séchoirs pour l'industrie du bois de première transformation. Cette société procèdera donc à des essais de séchage (cf. appendice 4).

Section 2 : L'INTERVENTION

11. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

Les activités proposées dans ce projet s'insèrent dans une démarche plus globale puisqu'elles cherchent à maintenir et encourager l'effort de certification de légalité et de gestion forestière, sur le terrain en valorisant une essence abondante et rapidement renouvelable :

- permettant au Gombé d'être reconnu à sa juste valeur technologique au niveau des utilisateurs professionnels, des comités de normalisation ainsi qu'aux autres groupes de travail d'experts ;
- en appuyant la stabilité de la gestion durable mise en place dans la société CBG.

12. EN QUOI L'INTERVENTION REpond-ELLE AUX OBJECTIFS GENERAUX DU PPEFC ? (200 mots maximum)

Les actions proposées permettent de faciliter la mise en marché d'une essence peu connue, légale et certifiée, au niveau régional et international. Elles contribuent donc à la viabilité économique de l'exploitation forestière responsable pour inciter les opérateurs forestiers à maintenir ou à mettre en place des pratiques présentant des impacts limités sur le plan écologique et environnemental. Cette rentabilité économique assure *in fine* la viabilité du point de vue écologique.

La filière forêt/bois est un moteur de l'économie nationale pour de nombreux pays d'Afrique centrale. Faciliter l'accès des produits bois légaux et certifiés sur les marchés régionaux et internationaux permettra de sécuriser en partie le développement responsable de cette filière grâce à l'outil certification (de légalité et de gestion forestière) notamment.

Au niveau des pays consommateurs, la plage d'utilisation du Gombé sera élargie avec les garanties normatives attendues.

L'objectif contribue indirectement à la conservation de la biodiversité et au maintien du bien-être des populations de cette sous-région.

13. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

L'intervention sera réalisée en partenariat avec l'ingénieur bois Patrick Martin, Expertise Bois (EXB), qui dirigera les opérations techniques : contact avec les laboratoires, commandes des matériaux nécessaires, études techniques sur le terrain, interprétation des résultats... Les activités doivent être menées en collaboration avec des laboratoires de recherches et des experts reconnus type CIRAD, FCBA ou équivalent.

La société WALE (Emmanuel Groutel) apportera les éléments de méthodologie globale, le lien avec la CBG, avec certains clients utilisateurs finaux, et d'une façon générale, son expertise en matière de flux internationaux de bois et de marketing des produits forestiers.

La communication et la diffusion des résultats seront assurées au niveau des fédérations de producteurs tropicaux européens ainsi que des comités de normalisation (France et Europe). Les données seront intégrées dans les textes normatifs et réglementaires existants pour le bois. Une démarche marketing doit être réamorcée avec les propriétés collectées.

L'offre du Gombé certifié dépasse actuellement largement la demande. Sur le marché, les industriels ont démontré leur intérêt pour le Gombé qui est commercialisé de façon croissante et a atteint 9000 m³ en 2019.